

Réf: Dossier 485618

Avis de constitution

SOCIETE « ELMADANY »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 854 - 856,  
Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELMADANY »

Objet : CONFECTION DE PANIER CADEAUX,  
DISTRIBUTION DES PANIERS CADEAUX, COMMERCE  
GÉNÉRAL.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE  
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE  
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 854 - 856,  
Ilot 85

Dirigeant(s) Mme SANGARE NIAMOYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02253 du 18/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11572/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

